

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Conseil municipal
18 juillet 2025

c'est **votre**
rendez-vous
citoyen





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN

Maire de Meylan

- Accueil
- Appel
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la précédente séance
- 10h00 Ouverture du conseil municipal



OBJECTIFS

- Créer/supprimer les postes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux



Mélina HERENGER

1^{ère} adjointe, déléguée aux ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Création et suppression de postes
Validation du nouveau tableau des effectifs



OBJECTIFS

- Pour répondre aux besoins de la commune et à la nécessité, pour certains agents, d'intervenir en dehors des horaires habituels de travail, la commune de Meylan doit recourir au régime des astreintes.
- L'astreinte :
Période pendant laquelle l'agent, sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, a l'obligation de demeurer à son domicile ou à proximité afin d'être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au service de l'administration. La durée de cette intervention est considérée comme un temps de travail effectif ainsi que, le cas échéant, le déplacement aller et retour sur le lieu de travail.



Mélina HERENGER

1^{ère} adjointe, déléguée aux ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Décider d'instaurer les astreintes au bénéfice des agents titulaires et contractuels selon les modalités et compensations exposées ci-dessus.

Décider de fixer la liste des emplois concernés comme indiqué ci-dessus.

Autoriser le Maire à prendre et à signer tout acte y afférent.

Charger le Maire, et la Directrice Générale des Services par délégation, chacun pour ce qui les concerne, de la mise en œuvre de la présente décision.



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE

- Questions diverses

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Rendez-vous

Lundi 29 septembre 2025 !

